

Guide des fournisseurs sur les pratiques ESG

AVIVA

Mai 2022

Raison d'être

Le présent guide donne aux fournisseurs d'Aviva des précisions sur l'Ambition de durabilité d'Aviva et sur les objectifs zéro émission nette (ZÉN) concernant ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Il décrit ce que vous pouvez faire pour vous conformer à nos exigences et les étapes à suivre pour accompagner Aviva dans son parcours de lutte contre les changements climatiques.

Notre ambition de durabilité

La durabilité est au cœur de notre stratégie et fait intégralement partie de nos activités.

Nous sommes déterminés à montrer l'exemple en menant des actions concrètes en faveur du climat, à bâtir des collectivités plus fortes et plus résilientes au Canada et à exercer des activités durables.



Investissements
et production



Capital humain et
exploitation



Propositions
réfléchies



Impact réel et
voix qui porte



Notre ambition de durabilité

1 Lutter contre les changements climatiques

2025 Réduire de 25 % l'intensité carbonique de tous nos actifs¹

2030 Ne produire aucune émission nette de carbone du fait de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, et réduire de 60 % l'intensité carbonique de tous nos actifs¹

2040 Être une entreprise zéro émission nette¹

2 Bâtir des collectivités plus fortes et plus résilientes

300 K Heures de bénévolat d'ici 2025 (échelle mondiale)

10 M Personnes ayant bénéficié de notre aide d'ici 2025 (échelle mondiale)
au cours des trois prochaines années

2 % Pourcentage de nos bénéfiques investis dans la collectivité²
par an en moyenne

3 Intégrer le principe de la durabilité

Nous :

- respectons et défendons les droits de l'homme et adoptons une approche axée sur la lutte contre l'esclavage moderne;
- veillons à ce que notre chaîne d'approvisionnement soit responsable et durable — nos fournisseurs sont tenus de se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs;
- intégrons le principe de la durabilité dans nos activités quotidiennes;
- sommes une organisation diversifiée et inclusive;
- établissons un processus rigoureux de gouvernance et de production de rapports.

¹Cela couvrira les actifs des actionnaires et des titulaires de police sur lesquels nous exerçons un contrôle et possédons des données, ainsi que les principales classes d'actifs des marchés principaux d'Aviva (crédit, actions, immobilier direct et dette souveraine). Nous serons en mesure d'élargir cet ensemble au fur et à mesure que de nouvelles données et méthodes seront disponibles. Pour en savoir plus, consultez le site www.aviva.com/climate-goals (en anglais). ²Pourcentage des bénéfices réalisés à l'échelle mondiale par les principaux marchés d'Aviva.

Bâtir un plus bel avenir : les objectifs d'Aviva en faveur du climat

Notre objectif est de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040* — le plus exigeant fixé par une grande compagnie d'assurance.

Nous voulons atteindre la cible de zéro émission nette découlant de nos activités et de celles de nos fournisseurs d'ici 2030, ainsi que des investissements de nos clients et de nos actionnaires d'ici 2040.

À ce jour

- Première compagnie de services financiers au Canada à se fixer l'atteinte de l'objectif ZÉN d'ici 2040.
- Diminution de 76 % des émissions de carbone liées à nos activités depuis 2010.
- Nouveau programme d'engagement en faveur des changements climatiques d'Aviva Investors visant à favoriser le changement au sein des entreprises les plus émettrices de carbone.
- Objectifs en faveur du climat soumis à l'initiative Science Based Targets (iSTB) à des fins de validation.
- Rapports annuels sur les progrès réalisés et premier assureur à s'engager à soumettre ses déclarations en lien avec les changements climatiques à un vote lors des assemblées générales annuelles.

D'ici la fin de 2021

- Nous n'assurons plus d'entreprises tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires du charbon ou de combustibles fossiles non conventionnels, sauf si elles se sont engagées à atteindre les objectifs validés par l'iSBT.

D'ici la fin de 2022

- Nous nous départirons des actifs que nous détenons dans les entreprises tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires du charbon, sauf celles qui se seront engagées à atteindre les objectifs validés par l'iSBT.

D'ici 2023

- Nous investirons 350 M\$ CA dans des actifs verts.

D'ici 2025

- Nous allons réduire de 25 % l'intensité carbonique de nos investissements.
- L'électricité utilisée dans tous nos bureaux (476 886 pi ca au Canada) proviendra entièrement d'énergies renouvelables.
- Au Canada, notre parc de 300 voitures de fonction sera composé uniquement de véhicules électriques ou hybrides neufs en location.
- Aviva Investors investira 4,2 G\$ CA dans des actifs utilisant des énergies renouvelables et à faibles émissions de carbone, et offrira des prêts pour la transition climatique totalisant 1,7 G\$ CA.

D'ici 2030

- Nous allons réduire de 60 % l'intensité carbonique de nos investissements.
- Devenir ZÉN dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.
- 170 M\$ CA accordés à des solutions respectant la nature

D'ici 2040

- Nous deviendrons une entreprise ZÉN, aux investissements et aux solutions d'assurance ZÉN, à l'échelle de notre « chaîne de valeur du carbone ».

Pour en savoir plus sur nos engagements dans la lutte contre les changements climatiques, allez à www.aviva.com/climate-goals.

*Cela couvrira les actifs des actionnaires et des titulaires de police sur lesquels nous exerçons un contrôle et possédons des données, ainsi que les principales classes d'actifs des marchés principaux d'Aviva (crédit, actions, immobilier direct et dette souveraine). Nous serons en mesure d'élargir cet ensemble au fur et à mesure que de nouvelles données et méthodes seront disponibles. Pour en savoir plus, consultez la page www.aviva.com/climate-goals (en anglais).

Le plan « ZÉN » d'Aviva

Points importants

- Nous nous sommes engagés à devenir une [entreprise ZÉN d'ici 2040](#) — l'objectif le plus exigeant fixé par une grande compagnie d'assurance dans le monde à ce jour.
- Cet objectif couvre l'ensemble de l'entreprise : activités courantes, investissements et production.
- Nous avons comme objectif de devenir ZÉN dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2030.
- Nous visons une réduction de l'intensité carbonique de nos investissements de 25 % d'ici 2025, et de 60 % d'ici 2030 — ce qui représente une longueur d'avance sur la diminution de 50 % que prévoit l'Accord de Paris.

Et quoi d'autre?

- En 2006, Aviva devenait la première compagnie d'assurance mondiale à présenter un bilan carbone neutre sur le plan opérationnel.
- Nous avons été l'une des premières compagnies à soumettre ses déclarations sur les risques climatiques, conformément à l'approche du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).
- Nous avons réduit de 66 % les émissions de carbone liées à nos activités depuis 2010 et avons réduit de 20 % l'intensité carbonique des investissements en titres de créance et en actions de nos actionnaires depuis 2019.
- Nous travaillons en collaboration avec nos fournisseurs pour assurer la durabilité accrue de nos processus communs. Nous avons récemment mis en œuvre un projet pilote « Ecoclaim » impliquant 47 dossiers de sinistres, ce qui a permis de détourner plus de 22 tonnes de déchets des sites d'enfouissement.

Que signifie « zéro émission nette »?

Le principe « zéro émission nette » signifie en arriver à un équilibre entre la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que nous produisons et la quantité que nous retirons de l'atmosphère.

[Mener des actions concrètes en faveur du climat — Aviva plc](#)

Nous réduirons le plus possible nos émissions, puis retirerons les émissions restantes — y compris celles produites par notre chaîne d'approvisionnement.

Zéro émission nette et carboneutralité



Nous agissons en faveur du climat : depuis 2006, nous présentons un bilan carbone neutre. À présent, nous voulons atteindre la cible de zéro émission nette découlant de nos activités et de celles de nos fournisseurs d'ici 2030, ainsi que celles découlant des investissements de nos clients et de nos actionnaires d'ici 2040.

Que signifie « zéro émission nette (ZÉN) » ?

Atteindre l'**objectif ZÉN** signifie en arriver à un **équilibre** entre les émissions de carbone que nous produisons et celles que nous **retirons** de l'atmosphère.

La différence entre les deux est l'indice des répercussions que nous avons sur l'atmosphère chaque année.

Notre ambition consiste à réaliser l'objectif ZÉN à l'échelle de la compagnie. Ainsi, nous **mesurerons, suivrons, gérerons et réduirons les émissions de carbone que nous produisons nous-mêmes et celles que produisent nos fournisseurs, et nous calculerons les investissements** que nous effectuerons dans ce sens pour nos clients et nos actionnaires.

En veillant à la réduction des émissions et à **l'élimination des émissions résiduelles, nous atteindrons l'objectif ZÉN**, ce qui signifie que nous n'ajouterons plus d'émissions de carbone dans l'atmosphère. Nous ne contribuerons donc pas à l'augmentation de la température mondiale.



Mais Aviva a déjà un bilan carbone neutre. Quelle est la différence ?

Alors que nous réduisons nos émissions de carbone à l'interne, nous participons également à des **projets de compensation des émissions de carbone**. Ces projets réduisent les émissions de carbone de la même quantité que celle que produisent nos installations et nos activités, pour en arriver à une somme de zéro.

Plutôt que de soutenir des initiatives qui permettent d'éviter le rejet d'une quantité équivalente d'émissions ailleurs, nous investissons dans des projets comme celui qui vise à **fournir à des collectivités ghanéennes des cuisinières écologiques, notre plus important projet en cours.**

L'atteinte de l'objectif ZÉN va un peu plus loin. Au lieu de simplement contrebalancer nos émissions, nous allons les **retirer de l'atmosphère.**

Nous y arriverons en continuant de **réduire nos émissions de gaz à effet de serre** – le dioxyde de carbone en particulier – et en **investissant dans les méthodes d'élimination de ces gaz de l'atmosphère**, comme la plantation d'arbres.

Pour de plus amples détails sur notre ambition climatique, consultez le www.aviva.com/climate-goals.

Pourquoi et comment Aviva prend-elle ces mesures?



À Aviva, nous démontrons depuis longtemps une formidable capacité à promouvoir la durabilité, mais en raison de la portée et de l'envergure de la crise environnementale qui nous concerne tous, **nous devons en faire plus, beaucoup plus**. C'est pour cette raison que nous poursuivons l'objectif de réduction des émissions de carbone le plus ambitieux fixé par une grande compagnie d'assurance dans le monde à ce jour.



L'Accord de Paris stipule que nous devons limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et atteindre la cible ZÉN d'ici 2050 pour avoir la meilleure chance d'éviter un dérèglement catastrophique du climat.



Malgré les progrès accomplis, le monde est toujours [sur la voie d'un réchauffement de 2,7 degrés](#) si l'on s'en tient aux politiques mondiales actuelles. Le changement climatique affecte déjà toutes les régions de la planète, ses effets étant de plus en plus visibles sous la forme de conditions météorologiques extrêmes, d'une aggravation des sécheresses et d'un risque accru de feux de forêt.



Nous sommes d'avis que nous devons relever ce défi et prendre une longueur d'avance sur celui-ci — dans l'intérêt de nos entreprises et de nos clients. Il est essentiel que le secteur privé adopte la transition et nous avons tous un rôle à jouer. C'est pourquoi nous misons sur l'objectif de devenir une entreprise à zéro émission nette 10 ans avant la cible de 2050 fixée par l'Accord de Paris.



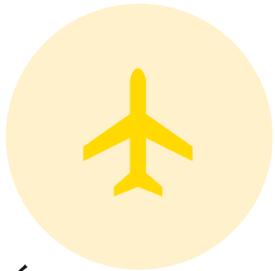
Pour nous aider à y parvenir, nous nous sommes donné des **objectifs fondés sur la science** (conformément à la trajectoire limitant le réchauffement planétaire à 1,5 °C) pour nos activités, notre chaîne d'approvisionnement et nos investissements, et nous atteindrons ces objectifs tout en contribuant à relever les défis connexes que représentent la perte de biodiversité et la dégradation de la nature.



Pour s'attaquer à un problème de cette ampleur, il faut de la collaboration. L'ensemble du secteur doit travailler ensemble pour créer un véritable changement. **C'est pourquoi nous travaillerons avec nos fournisseurs pour atteindre l'objectif ZÉN dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2030.**

Ce que nous avons fait jusqu'à présent pour réduire notre empreinte carbone

À Aviva, nous misons principalement sur cinq secteurs de notre entreprise afin de réduire de notre empreinte carbone.



DÉPLACEMENTS

- Transition vers un parc composé entièrement de véhicules électriques.
- Installation de bornes de recharge de VÉ dans nos bureaux.
- Incitation à utiliser des moyens de transport plus écoénergétiques lorsque des déplacements sont nécessaires (p. ex. covoiturage, navette par autobus, le train plutôt que l'avion).



INSTALLATIONS ET DÉCHETS

- Intégration d'électricité verte dans l'ensemble de nos installations (nos bureaux canadiens sont entièrement alimentés par de l'énergie renouvelable).
- Passage à l'éclairage à DEL.
- Exploration et utilisation d'autres formes d'énergie (p. ex. solaire et éolienne).
- Prévission d'atteindre la cible d'« aucun déchet expédié aux décharges » depuis l'ensemble de nos installations.
- Dons de vieux matériel de bureau.
- Élimination des plastiques à usage unique dans nos bureaux.
- Installation de capteurs, dans le cadre d'un programme d'optimisation des bâtiments intelligents, pour évaluer et réduire notre empreinte carbone.



APPROVISIONNEMENT

- Collaboration avec des fournisseurs qui partagent notre vision afin d'intégrer des mesures ESG dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.
- Intégration du score ESG dans notre processus d'appel d'offres.
- Incitation des fournisseurs à se fixer des objectifs validés par l'iSBT de concert avec Aviva.



TI

- En réduisant la quantité de matériel informatique que nous utilisons, nous réduisons les émissions générées par la production de ces articles.
- Élimination d'un nombre significatif d'imprimantes dans nos installations.
- Le personnel des TI participera à une séance de formation sur la sensibilisation aux facteurs ESG et à leur pertinence dans le cadre de leurs fonctions.
- Évaluation du service des TI afin de cerner les occasions de prendre le virage écologique au sein de l'entreprise.

En quoi consiste l'initiative Science Based Targets (iSBT)?



- Une organisation formée dans le cadre d'un partenariat entre le **Carbon Disclosure Project** (Projet de divulgation des émissions carbone — CDP), les entreprises signataires du **Pacte mondial des Nations-Unies**, le **World Resources Institute** (WRI) et le **Fonds mondial pour la nature** (WWF).
- L'initiative Science Based Targets (iSBT) encourage les entreprises à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le but de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C, tel qu'énoncé dans l'Accord de Paris.
- L'iSBT fournit un cadre d'établissement d'objectifs reconnu et validé de manière indépendante qui permet aux entreprises de se fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science.
- [Cliquez ici pour en savoir plus sur l'iSBT.](#)

Comment cela fonctionne-t-il pour les petites et moyennes entreprises (PME)?

- L'iSBT a mis en place une nouvelle procédure simplifiée d'établissement d'objectifs pour les PME (entreprises indépendantes, non filialisées et comptant moins de 500 employés).
- Le recours à une courte « lettre d'engagement » simplifie le processus et donne aux PME le choix entre deux objectifs (soit de limiter le réchauffement à beaucoup moins de 2 degrés Celsius ou à moins de 1,5 degré Celsius).
- Les exigences concernant les émissions de portée 3 sont moins rigoureuses (les émissions de portée 3 correspondent aux émissions qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par l'organisation).
- Les PME devront s'engager à évaluer et à réduire leurs émissions de portée 3 sans toutefois devoir fixer d'objectifs quantifiés.

Quelques liens utiles pour les PME :

- [Faciliter l'établissement d'objectifs climatiques fondés sur les connaissances scientifiques par les PME](#) (article en anglais)
- [Foire aux questions — PME](#)

Qu'attendons-nous de nos fournisseurs?

Pour relever d'aussi grands défis, il faut de l'expérience et de l'influence, il faut de l'ambition et de la collaboration. Il faut Aviva. Il faut nos efforts à tous.

1. Commencez à évaluer votre empreinte carbone et à en rendre compte, si ce n'est déjà fait.
2. Engagez-vous auprès de l'[iSBT](#) — en soumettant une demande de validation des objectifs dans le cadre du volet [Grandes entreprises](#) ou du volet [PME](#).

Quelques liens utiles pour vous lancer :

- [Fonctionnement de l'iSBT](#) (en anglais)
- [FAQ — Objectifs fondés sur les connaissances scientifiques](#) (en anglais)
- [Comprendre les modalités liées aux mesures climatiques fondées sur les connaissances scientifiques](#) (en anglais)
- [Établir un objectif conforme à l'iSBT](#) (en anglais)
- [Guide sectoriel — Objectifs fondés sur les connaissances scientifiques](#) (en anglais)
- [Outil de calcul des émissions de GES](#) (en anglais)
- [Le Protocole des gaz à effet de serre — Norme de comptabilisation et de déclaration](#) (en anglais)



Prochaines étapes



Lisez attentivement le contenu de ce document informatif et des liens qui s'y trouvent.



Adressez-vous à votre gestionnaire des fournisseurs ou responsable de l'approvisionnement d'Aviva.



Écrivez à notre équipe de la Durabilité à l'adresse avivacanadasustainability@aviva.com pour obtenir d'autres conseils.